Les pigeons

Les conseils pour préserver notre cadre de vie
Pour la sécurité et la santé de ses habitants, la ville mène, chaque année, des actions pour lutter contre le développement des pigeons. La présence de ces volatiles, par leur perchement et leur nidification, génèrent plusieurs types de nuisances, tels que :
– Les nuisances physiques : l'acidité des fientes de pigeon et leurs propriétés corrosives dégradent de nos bâtiments et vos habitations.
– Les nuisances sanitaires : le pigeon, par ses fientes, est porteur de germe, virus, bactéries et parasites transmissibles à l'homme (tuberculose, salmonellose…),
– Les nuisances sonores : par leur roucoulement.
– Les nuisances olfactives : en plus de salir nos rues, leurs fientes dégagent une odeur très désagréable au quotidien.

Aidez-nous à préserver notre cadre de vie
Ce n'est pas une action généreuse que d'offrir vos derniers restes de pain sec aux pigeons. Cette pratique, interdite par la loi depuis 2008, ne fait que favoriser leur prolifération qui, du fait de leur surnombre, finissent par envahir notre ville et créer des nuisances importantes. Vivre en harmonie avec les pigeons signifie éviter leur prolifération…
Si donner à manger aux oiseaux est un plaisir, accrochez des mangeoires, des boules à graines pour attirer les mésanges, les moineaux et les fauvettes. Le plaisir sera au rendez-vous. C'est garanti !